

**OnCIMè**  
**Société par actions simplifiée à capital variable**  
**au capital de 48 230 euros**  
**Siège social : 11 rue du 19ème Dragon, 56 520 GUIDEL**  
**813 716 487 RCS LORIENT**

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 03 juin 2023**  
**Exercice clos le 31 décembre 2022**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

a) Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que par assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire en date du 14 mai 2022 :

- Monsieur Jean-Luc DANET a été renouvelé dans ses fonctions de Président, pour une période de 2 ans,
- Le capital a été augmenté d'une somme de 7 420 euros pour le porter à 192 920 euros ; cette augmentation de capital est réalisée par l'élévation de la valeur nominale des 742 actions existantes de 250 euros à 260 euros,
- Afin de faciliter l'entrée au capital de futurs associés, l'assemblée a décidé de procéder à la division de la valeur nominale des titres de la société passant de 260 euros à 65 euros et d'en multiplier le nombre par 4, passant de 742 à 2 968 actions.

\* la société se porte bien nos résultats financiers parlent pour nous. Cette année encore nous dégageons 15 847 euros de bénéfice que nous avons hâte d'investir dans de nouveaux projets.

\* Nous avons rejoint le Groupement d'Employeurs GETS et continuons de salarier Bénédicte PERSONNIC en CDI pour nous aider en comptabilité, Bénédicte travaille pour nous depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et actuellement une demi-journée par semaine.

\* Nous travaillons de plus en plus en Groupes de Travail. Groupes de travail dédiés à un projet ou groupes de travail thématiques.

\* Nous avons reproduit avec la ville de Quéven le modèle de projet d'énergie renouvelable citoyenne démarré avec Lorient. C'est dans ce cadre que les 2 et 3 mai 16 bénévoles sont venus donner un coup de main aux employés de la commune de Quéven pour installer une centrale de 21 kw crête. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre Lorient Agglo ALOEN la SPL BER et OnCIMè pour le financement et BEC pour le coup de main des bénévoles.

\* OnCIMè, la SPL BER, ALOEN et Lorient Agglo ont répondu ensemble à un appel à projet ce qui permet à OnCIMè de bénéficier d'un 1/2 temps de travail de la part d'ALOEN.

b) Evolution prévisible et perspectives.

Nous avons répondu à des demandes d'information par les Mairies de Plœmeur et Lanester. Nous sommes en attente de leur réponse, avec de bons espoirs de voir au moins un projet démarrer.

Nous continuons à travailler aussi avec la Mairie d'Hennebont sur un gros projet de 250 kwc soit 400 000 €. Nous attendons une réponse avant le début juillet

Biocoop nous demande d'étudier la possibilité d'équiper ses magasins. Nous allons pouvoir leur faire une proposition avant le début juillet sur le magasin de Larmor-Plage.

c) Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## RÉSULTATS - AFFECTATION

a) Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 36 508 euros contre 27 176 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 34,34 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 10 814 euros contre 9 224 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,24 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 295 euros contre 401 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,43 %.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 12 960 euros contre 11 078 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 16,99 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 24 070 euros contre 20 703 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 16,26 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 12 439 euros contre 6 512 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 91,02 %.

Compte tenu d'un résultat financier de 343 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 12 782 euros contre 6 512 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 96,28 %.

Après prise en compte :

– du résultat exceptionnel de 5 861 euros contre 1 201 euros pour l'exercice précédent.

– d'un impôt sur les sociétés nul contre 1 157 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de **15 847** euros contre un bénéfice de 6 554 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 141,79 %.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 287 135 euros contre 251 587 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,13 %.

b) Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 15 847 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

<b>Bénéfice de l'exercice</b> .....	<b>15 847 euros</b>
• A la réserve légale .....	792 euros
• A la réserve statutaire obligatoire « fonds de développement » .....	3 169 euros
• Au compte « autres réserves » .....	11 886 euros
qui s'élève ainsi à 23 952 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 280 735 euros.

c) Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

d) Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

**CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

**ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

**VALEUR DE L'ACTION**

Depuis l'assemblée générale qui s'est tenue en avril 2019, la valeur de l'action à l'achat et à la vente est décidée lors de chaque assemblée générale ordinaire annuelle.

Nous vous proposons de fixer, pour l'année 2023, la valeur de l'action à 75 euros.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Jean-Luc DANET  
Président